



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD
COMTÉ DE LAVIOLETTE – SAINT-MAURICE**

AVIS PUBLIC

À tous les contribuables de la Municipalité de Lac-Édouard

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, Pierre Arseneault, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Lac-Édouard, que les séances ordinaires du Conseil municipal de Lac-Édouard, pour l'année 2026, auront lieu aux dates indiquées dans le tableau ci-dessous :

13 Janvier	14 Avril	14 Juillet	13 Octobre
10 Février	12 Mai	11 Août	10 Novembre
10 Mars	9 Juin	8 Septembre	8 Décembre

Toutes les séances débuteront à 18 h.

Donné à Lac-Édouard, ce 12e jour du mois de novembre 2025.

Pierre Arseneault,
directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Pierre Arseneault, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant copies aux endroits désignés par le règlement 176-2021, et ce, le 12 novembre 2025.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 12e jour de novembre 2025.

Pierre Arseneault, directeur général et greffier-trésorier